

DMA en SSR :

Pourquoi ? : Quelles nécessités ?

Comment ? : Quelles possibilités ?

Quelles problèmes ? Quelles précautions et solutions ?

1

BERNARD GARRIGUES –

AIX EN PROVENCE

JOURNÉES DU GRAND SUD AIX JUIN 2016

DMA en SSR : Pourquoi ?

2

Quelles nécessités ?

- L'évolution comparée des SSR publics et privés est très éclairante :
 - Le public n'arrête pas de perdre des parts de marché, et le privé d'en gagner.
- Il en est de même en ce qui concerne les nouvelles autorisations :
 - Elles vont très majoritairement au privé à l'exception d'activités particulières (Ex : pédiatrie)

DMA en SSR : Pourquoi ?

3

Quelles nécessités ?

- Le public est en DAF, le privé à une forme de tarification à l'activité, certes non médicalisée.
- La situation est tout à fait similaire à celle du MCO en 2003.

=> Le recours à un modèle de financement à l'activité est une nécessité absolue pour le public.

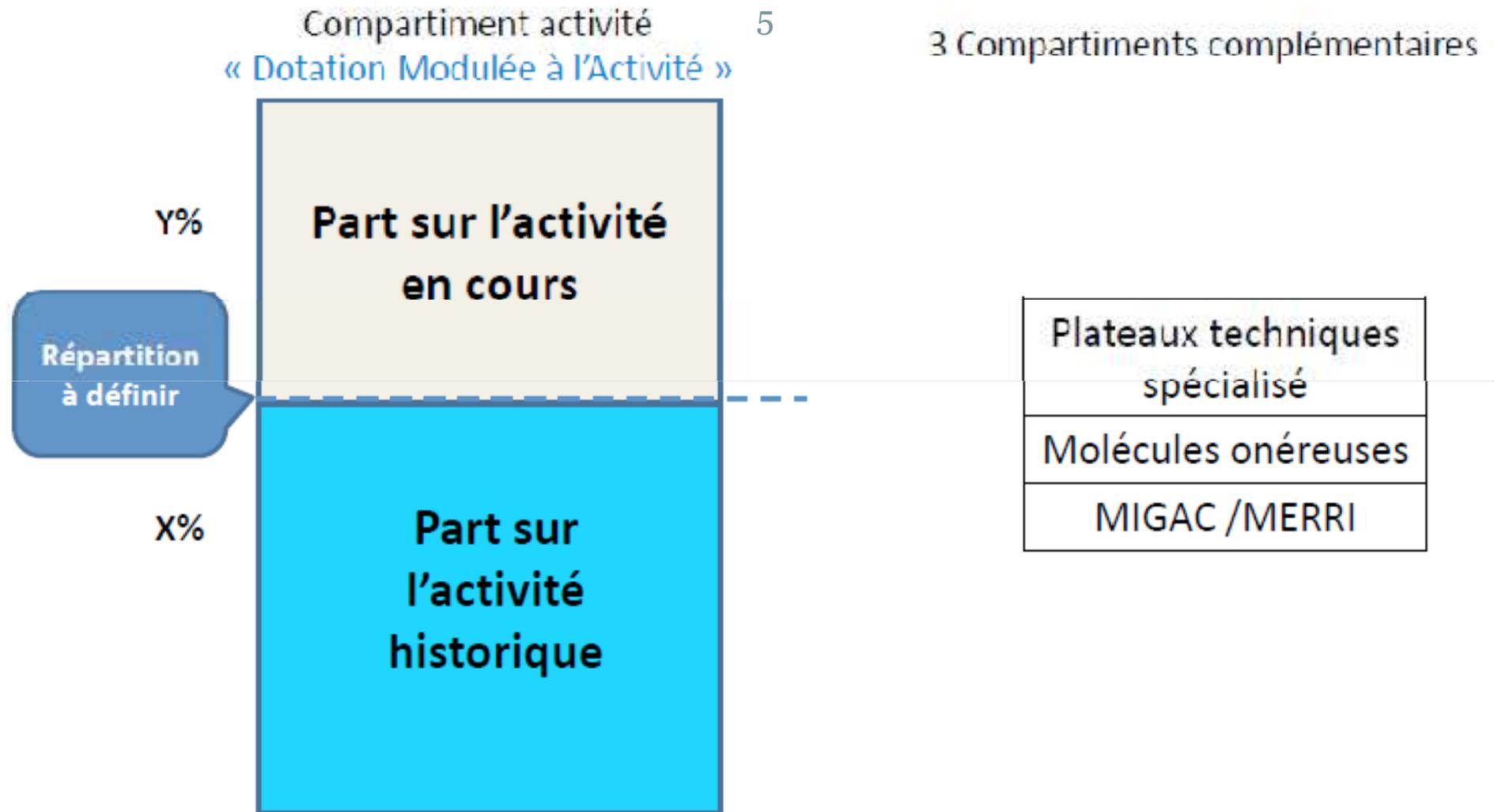
DMA en SSR : Comment ?

4

Quelles possibilités ?

- Quel modèle ? :
 - 4 compartiments dont un à l'activité
 - Le compartiment à l'activité ne se veut pas une tarification mais une dotation modulée à l'activité avec un socle et une part modulée

Architecture du modèle de financement des SSR



DMA en SSR : Comment ?

6

Quelles possibilités ? :

- Quel outils pour la part à l'activité ? :
- Le recueil reste inchangé : RHS

DMA en SSR : Comment ?

7

Quelles possibilités ? :

- Quel outils pour la part à l'activité ? :
- Quelle classification ? :
 - GHJ historiques initiaux : impossible
 - GMD et IVA : il ne s'agit pas de l'utilisation d'une classification isolément, mais de la sommation de l'utilisation d'une classification très « macro » et d'une pondération additive par chacun des composants du recueil DU RHS

DMA en SSR : Comment

8

Quelles possibilités ? :

- Quel outils pour la part à l'activité ? :
- Quelle classification ? :
 - GME : Il s'agit d'un changement profond : il s'agit d'une classification au séjour similaire à celle du MCO

DMA en SSR : Comment ?

9

- Quel outils pour la part à l'activité ? :
- Quelle classification ? :
- Quels problèmes ? :
 - GME : Le pouvoir explicatif des GME est extrêmement bas (17 % !?) et ne permet raisonnablement pas de tarifier au séjour actuellement

DMA en SSR : Comment ?

10

- Quel outils pour la part à l'activité ? :
- Quelles précautions et solutions ? :
 - GME : Utilisation transitoire dans l'attente et l'espoir de meilleures versions des GME
De GME utilisés à la journée pondérée ?

DMA en SSR : Comment ?

11

- Quel outils pour la part à l'activité ? :
- Quelles précautions et solutions ? :
 - Concernant le socle en DAF : nécessité d'une grande vigilance : toutes les DAF n'ont pas cessées de baisser toutes ces dernières années !

DMA en SSR

12

CONCLUSIONS :

- Provisoire dans l'attente des explications et données détaillées des présentations suivantes
- Plateaux techniques : où en est-on ?
- Utilisation des GME à la journée pondérée
- Vigilance sur les principes de DMA (DAF ?)
- Quelles mesures d'impact ?
- Grande Urgence : Application dans 6 mois ...